

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
--  
ARRÊTE

**Le Président de Limoges Métropole**

du 4 janvier 2025

Parant, délégué de signature à **M. Jean-Luc MAZEAU** Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle services et environnement, **Mme Marie CROUZOUOLON**, Directrice, **Mme Audrey HUSSON**, Directrice, **M. Cyril BRUNIE**, Directeur, **M. David GRELIER**, Directeur, **Mme Lydie MARTEL**, Directrice et à **Mme Juliette COSTEAU**, Directrice

N° 25884

**Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 521-1 et L 521-10**

**M** la délibération n°13 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

**CONSIDÉRANT** que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par ordre, délégation de signature aux différents gérants adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président

**CONSIDÉRANT** que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle services et environnement à Limoges Métropole.

**CONSIDÉRANT** que Mme Marie CROUZOUOLON assure les fonctions de Directrice du cycle de l'eau et des espaces naturels au sein du Pôle services et environnement.

**CONSIDÉRANT** que Mme Audrey HUSSON assure les fonctions de Directrice de la propreté et de la gestion des déchets au sein du Pôle services et environnement.

**CONSIDÉRANT** que M. Cyril BRUNIE assure les fonctions de Directeur de la transition énergétique et du climat au sein du Pôle services et environnement.

**CONSIDÉRANT** que M. David GRELIER assure les fonctions de Directeur des bâtiments communautaires au sein du Pôle services et environnement.

**CONSIDÉRANT** que Mme Lydie MARTEL assure les fonctions de Directeur de l'entretien au sein du Pôle services et environnement.

**CONSIDÉRANT** que Mme Juliette COSTEAU assure les fonctions de Directrice des ressources techniques au sein du Pôle services et environnement.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions du chapitre 3-223-1 du Code général des collectivités territoriales, à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle services et environnement, pour la signature des documents suivants :

- Rapports d'analyse des offres des marchés publics du Pôle services et environnement,

- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés du Pôle services et environnement,

- Tout acte de commande, y compris sous la forme d'ORDRE, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre compris entre 10 000 € et 40 000 € HT du Pôle services et environnement.

ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services, Mme Marie CROUZOUOLON, Directrice, Mme Audrey HUSSON, Directrice, M. Cyril BRUNIE, Directeur, M.

1 DOCUMENT - Publié le 7 Janvier 2025



**25884.pdf**  
(.pdf, 158,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**